

**COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE**

**ORIGINAL : ANGLAIS**

Soixante-cinquième session  
N'Djamena, République du Tchad, 23-27 novembre 2015

Point 18 de l'ordre du jour provisoire

**PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISoire ET DATES DE LA  
SOIXANTE-SIXIÈME SESSION ; LIEU DE LA SOIXANTE-SEPTIÈME  
SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL**

1. Conformément à l'article 4 de son Règlement intérieur et à la décision de procédure n° 9 de sa soixante-quatrième session, le Comité régional a décidé de tenir sa soixante-sixième session en Éthiopie.
2. Concernant les offres d'accueil de la session du Comité régional par des États Membres, il convient de noter que le coût de l'organisation d'une session du Comité ailleurs qu'au Bureau régional est élevé. En outre, conformément à la résolution AFR/RC41/R13, c'est le pays hôte qui supporte intégralement le surcoût que cela pourrait entraîner.
3. Si un État Membre offre cependant d'organiser le Comité régional, il doit s'engager, aux termes d'un accord signé entre le gouvernement d'un tel pays hôte et l'Organisation mondiale de la Santé, à fournir les prestations et services suivants, indispensables aux travaux du Comité :
  - a) mise à disposition de locaux, de mobiliers et de matériels, y compris le matériel d'interprétation pour les travaux du Comité régional ;
  - b) mise à disposition de matériels d'éclairage, entretien compris, ainsi que d'alimentation en électricité et de ventilation des locaux ;
  - c) mise à disposition du personnel chargé de la maintenance, du nettoyage et de la surveillance des locaux, des installations, des matériels et des fournitures ;
  - d) couverture par les services postaux et téléphoniques, et dispositions permettant d'assurer convenablement le compte rendu des travaux du Comité par la radio et la télévision ;
  - e) prise en charge des frais d'hébergement et de voyage des personnels du Secrétariat de l'OMS autorisés à participer à la réunion ;
  - f) mise à disposition de véhicules pour le transport des représentants des États Membres et du Secrétariat de l'OMS, des matériels, des fournitures et des documents ;
  - g) mise à disposition, en monnaie locale et au meilleur taux de change, de fonds suffisants pour couvrir les dépenses de l'Organisation dans le pays hôte.

4. La Directrice régionale voudrait attirer l'attention des États Membres sur la nécessité de souscrire pleinement aux engagements susmentionnés.

5. Le Comité régional a approuvé les dates de sa soixante-sixième session, qui devrait se tenir du 27 au 31 août 2016 à Addis-Abeba (République fédérale démocratique d'Éthiopie). Le projet d'ordre du jour provisoire de la soixante-sixième session du Comité régional est présenté ci-dessous, sous forme d'annexe.

6. La République du Zimbabwe a offert d'organiser la soixante-septième session du Comité régional à Harare en 2017. Le Comité régional a examiné favorablement cette offre.



**COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE**

**ORIGINAL : ANGLAIS**

Soixante-sixième session  
Addis-Abeba, République fédérale démocratique d'Éthiopie,  
27-31 août 2016

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

**PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Ouverture de réunion
2. Constitution du Sous-Comité des Désignations
3. Élection du Président, des Vice-présidents et des Rapporteurs
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Nomination des membres du Sous-Comité de Vérification des Pouvoirs
6. Activités de l'OMS dans la Région africaine
7. Intervention du Président du Sous-Comité du Programme à la soixante-sixième session du Comité régional de l'Afrique
8. [Questions d'intérêt régional liées aux décisions et résolutions de l'Assemblée mondiale de la Santé]
9. Lutte intégrée contre les affections bucco-dentaires : une stratégie pour la Région africaine (2016-2021)
10. Stratégie régionale pour la sécurité sanitaire et les situations d'urgence
11. Vieillesse en bonne santé : une stratégie pour la Région africaine (2016-2020)
12. Stratégie régionale africaine pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (2016-2030)
13. Stratégie régionale pour mettre fin à l'épidémie de tuberculose 2016-2020
14. VIH/sida : cadre d'action dans la Région africaine de l'OMS 2016-2021

15. Prévention, soins et traitement de l'hépatite virale : stratégie pour la Région africaine 2016-2021
16. Prévention et contrôle des infections sexuellement transmissibles : stratégie pour la Région africaine 2016-2021
17. Stratégie régionale pour la réglementation des produits médicaux dans la Région africaine
18. Règlement intérieur des réunions du Comité régional en Afrique
19. Mise en œuvre de la stratégie technique mondiale contre le paludisme 2016-2030 : accélération des efforts en vue de l'élimination du paludisme en Afrique
20. **Documents d'information**
  - 20.1 Rapport sur le personnel de l'OMS dans la Région africaine
  - 20.2 Questions à caractère régional découlant des rapports d'audit interne et externe de l'OMS
  - 20.3 Rapport de situation sur la mise en œuvre de la résolution sur la santé et les droits de l'homme
  - 20.4 Rapport de situation sur la mise en œuvre de la stratégie pour le secteur de la santé relative à la gestion des risques de catastrophe
  - 20.5 Rapport de situation sur l'exploitation des solutions en matière de cybersanté pour améliorer les systèmes nationaux de santé dans la Région africaine
  - 20.6 Rapport de situation sur l'Observatoire africain de la Santé et son rôle dans le renforcement des systèmes d'information sanitaire dans la Région africaine
  - 20.7 Rapport de situation sur la mise en œuvre de la stratégie régionale sur le renforcement du rôle de la médecine traditionnelle dans les systèmes de santé
  - 20.8 Rapport de situation sur la mise en œuvre de la feuille de route régionale sur les ressources humaines
  - 20.9 Rapport de situation sur la mise en œuvre de la stratégie régionale sur le VIH/sida 2011-2015
21. Projet d'ordre du jour provisoire et dates de la soixante-septième session ; lieu de la soixante-huitième session du Comité régional
22. Adoption du rapport du Comité régional
23. Clôture de la soixante-sixième session du Comité régional.